

CSA du 19 octobre 2023

Ponts naturels 2024

La CGT avait fait le pari de l'intelligence : caramba, encore raté !

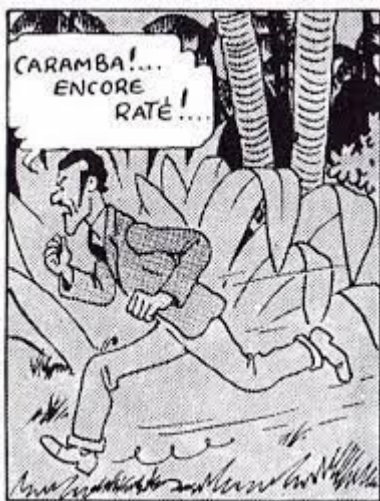
Toulouse, le 19 octobre 2023

La CGT s'est longuement exprimée sur le sujet dans sa **déclaration liminaire** que vous trouverez sur notre site à l'adresse :

<https://31.cgffinancespubliques.fr/instances/csa-ex-ctl/article/declaration-liminaire-cgt-au-csa-du-19-octobre-2023>

Notre directeur régional a été imperméable à tous les arguments qui ont pu être déployés pour tenter de lui expliquer qu'il ne lui coûtait pas grand-chose d'accorder les deux ponts naturels de 2024 les 10 mai et 16 août 2024. Nous lui avons, entre autres choses, écrit dans notre liminaire :

« *Le directeur général, sous l'égide du ministre du Budget, du ministre des Finances, du ministre de la Fonction publique, de la première ministre et du président de la République, crache sur ses agents depuis des années en les faisant travailler dans des conditions inacceptables, en leur volant, en rémunération, l'équivalent d'une journée de travail par semaine par rapport à l'inflation depuis 2000 (oui, M. le directeur, chaque vendredi, nous travaillons gratuitement et ça s'appelle du bénévolat à 20 %), en les soumettant au mécontentement d'usagers qui s'aperçoivent, eux aussi, qu'on les prend de plus en plus pour des idiots. Et donc, malgré vos beaux discours sur le « dialogue social », vos chartes sur les droits des femmes, vos journées de défense des agents LGBTQA+, vos communications sur les discriminations en tous genres, quand il s'agit d'accorder une respiration aux collègues, vous vous levez comme un seul homme pour défendre le service public outragé, le service public brisé, le service public*



martyrisé, mais le service public libéré les 10 mai et 16 août 2024 !!!

M. le directeur ! Redescendez un peu sur terre ! Réveillez-vous ! Vous n'êtes pas le général ! Il est temps de mettre en accord vos belles paroles de début d'année avec vos actes, d'appliquer la phrase que vous avez le plus prononcée depuis que vous êtes arrivés dans notre département (« on s'occupera de chaque agent ») en accordant les ponts naturels de 2024 à l'ensemble des agents. Cela ne remplacera pas les augmentations de salaires, de l'indemnitaire, le rétablissement de la retraite à 60 ans à taux plein, le retour des CT et CHSCT, l'enterrement définitif de la rémunération au mérite, etc, etc, sujets qui ne sont pas de votre ressort. Mais cela montrera, qu'à quelques mois de la retraite, que vous n'êtes pas seulement l'exécutant des basses œuvres ministérielles, et que vous avez compris qu'on attrape pas les mouches avec du vinaigre.



Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgffinancespubliques.fr/>

cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : [@cgffinancespubliques31](https://www.facebook.com/cgffinancespubliques31), Twitter [@CGTfip31](https://twitter.com/CGTfip31)

Alors, nous faisons le pari de l'intelligence. Celui que vous allez, non seulement accorder le pont du 10 mai 2024 qui sera financé par l'autorisation d'absence exceptionnelle, mais aussi, accorder le pont du 16 août en autorisation d'absence locale, manière pour vous de prouver que les collègues peuvent, au moins à cette occasion, « compter sur l'équipe de direction et sur vous-même tout au long de la nouvelle année ». Ce ne sera qu'un minuscule pas pour l'humanité au regard des drames évoqués plus haut, mais un petit pas tout de même pour la dignité et la reconnaissance « sonnante et rébuchante » des efforts de plus en plus grands que, nous, personnels de la DGFIP fournissons depuis des années, sans reconnaissance aucune. »

Au final, M. Perrin nous a fait du Macron, il ne voulait pas entendre parler des ponts naturel « et en même temps », il nous a expliqué qu'il attribuerait les deux journées en congé à tous les agents qui voudraient les prendre, sans aucune restriction « et en même temps », il fera en sorte d'assurer une permanence téléphonique pour les SIP par rapport à la campagne IR. Il a motivé sa position en expliquant qu'il fallait assurer la continuité du service public, que c'était la première fois depuis qu'il était directeur que la campagne IR était interrompue pendant cinq jours d'affilée. Quand les OS lui ont expliqué que cet argument ne valait pas pour le pont du 16 août, il a répondu que s'il accordait ce pont, on lui rétorquerait qu'il pouvait accorder les deux !?! Les arguments d'une pause salubre dans la campagne, d'une manière de récompenser les efforts des agents du département indiqués au cours des vœux, la fermeture des établissements scolaires le 10 mai, rien n'y a fait ! Déplaire un tant soit peu au directeur général n'est visiblement pas dans sa feuille de route... Nous avons aussi eu droit à un grand épisode de fausse modestie de notre DRFiP, du genre « vous savez, je ne suis que DRFiP ». Quand il s'est agi de mettre au tribunal les 40 collègues et les secrétaires des organisations syndicales lors du mouvement de grève dans le département en 2019, son « petit grade » lui posait visiblement moins de problème !

Au final, à la demande des OS, après une interruption de séance, le DRFiP a mis au vote le fait que la direction n'accorderait aucun pont en 2024. Les représentants des personnels ont voté, à l'unanimité, contre cette proposition et un CSAL sera reconvoqué sur ce point. Nous ferons en sorte d'y exiger une note écrite du directeur sur ses engagements oraux concernant ces deux jours.



Pour exprimer notre profonde désapprobation de la méthode Perrin, qui est de faire le dirigeant à l'écoute mais qui manie, au final, plus souvent le bâton que la carotte, nous l'avons informé que nous déposons un préavis de grève pour le 10 mai, afin de parer à toute éventualité (les promesses n'engagent que ceux qui y croient).

Le préavis de grève est sur notre site à l'adresse suivante :

<https://31.cgtfinespubliques.fr/instances/csal-ex-ctl/article/csa-du-19-octobre-2023-ponts-naturels-la-cgt>

Nous avons ensuite quitté le CSAL en expliquant que la CGT s'était déjà exprimée sur deux des quatre points restants de l'ordre du jour et que les deux autres, donnés pour information, avaient un contenu plus que flou pour ce qui est de l'immobilier et quasiment bouclé pour la fusion des divisions dépense et comptabilité de l'État. **Un tract de la CGT sera également publié sur ces deux sujets.**